

A.G. Octobre 2017

Le Président ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue. Il remercie tout particulièrement les chefs d'Établissements,
M. J-M VATINET Proviseur du Lycée qui accueille l'Assemblée dans son Etablissement et M. François GERMAIN,
nouveau Principal du Collège "Marie Noël". Il présente les membres du bureau dont la nouvelle Trésorière Janine GARNIER,
ex agent comptable d'Etablissement, ainsi que le coprésident du Banquet, M. Dominique DELAGNEAU, ancien élève.

La secrétaire C. DAVAUD procède à l'énoncé des membres excusés puis à la lecture des **Joies et Peines**.

Le président invite les membres de l'AG à observer une minute de silence en mémoire de Ginette Barde et des autres disparus.

I. APPROBATION de L'ASSEMBLEE GENERALE PRECEDENTE

Le **Procès Verbal de l'AG** du 8 octobre 2016, publié dans le Bulletin, n'ayant donné lieu à aucune remarque depuis sa réception, **est adopté à l'unanimité des membres présents.**

II RAPPORT 2016-2017 et RAPPORT FINANCIER

1) Rapport d'activité :

*Détail des réunions de Bureau et du CA : - réunion de bureau le 28 janvier 2017- CA les 25 mars, 17 juin et 23 septembre.

au CA du 26 novembre 2016 : - élection du nouveau bureau avec l'élection de :

Guy ARBOD, en qualité de Président, en remplacement d'Yves AUDARD,
qui ne se représentait pas,

Yves AUDARD : 1^{er} Vice-président, en remplacement de Micheline POLICET,
Janine GARNIER, en qualité de Trésorière, en remplacement de Guy ARBOD.

*Répartition des aides : Lycée : 1300€- Collège : 500€ - projets soutenus avec l'avis des chefs d'établissements :

Lycée et collège : Echanges linguistiques et culturels avec Mayen,

Lycée : 3 Voyages en Angleterre,- sortie du Club Philo-Art : musée du Louvre- visite du Palais de la Découverte,

- visite des studios de BFM TV + visite de la Bibliothèque de France,- Journée en Touraine, - Visite de la Métairie Bruyère à Parly,

-Sortie à Semur en Auxois (anis de Flavigny et biscuiterie Mistral),- Visite des égouts de Paris.

Salon de l'aviation (3^{èmes} Préparatoires Professionnelles)-

Collège : Festival de courts métrages scolaires sur le thème des frontières.

Achats pour les CDI Lycée et Collège ainsi que pour le prix lecture du Collège.

*Relations avec les adhérents : le nombre des adhérents est en baisse année après année et actuellement il n'est plus que de 160.

*Communication : *lettre Infos* : envoi par voie télématique par Marie-Rose DUPUY,

: hommage à Ginette BARDE rédigé par Bernard FLEURY et Pierrette HEUZE

qui

sont chaleureusement remerciés pour la qualité de la rédaction.

■ **Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité**

2) Rapport financier

1. Compte financier : présenté par Janine GARNIER, Trésorière. Toujours très précis, ce rapport est apprécié.

Rapport des contrôleurs aux comptes :

Mme HOTTO présente le rapport réalisé par elle-même et Mme Chantal GILLOT :
(Mise à disposition des documents comptables arrêtés au 31 août 2017 par la Trésorière).

<i>BILAN 2016/2017 totalise</i>		<i>14595,29 Euros</i>
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>est en débit de</i>	<i>6235,91Euros</i>
	<i>est en crédit de</i>	<i>4645,26Euros</i>
	<i>avec un solde débiteur de</i>	<i>1590,65Euros</i>

Nous certifions la sincérité et la régularité du BILAN 2016-2017 et du compte de résultat au 31 août 2017.
Le 3 octobre 2017 Les contrôleurs aux comptes Mmes D. HOTTO- C. GILLOT

Le Président remercie les contrôleurs et la trésorière pour leur travail sérieux.

■ **Le compte financier est approuvé sans réserve
et Quitus est donné à la Trésorière**

III. RAPPORT d'ORIENTATION 2017-2018- BUDGET PREVISIONNEL

1) Rapport d'Orientation du Président :

Le Président indique que Ginette Barde a fait un legs par testament au bénéfice de l'Association et qu'elle a désigné Gilbert Portal comme légataire universel.

Gilbert Portal précise que dans son testament, Ginette Barde l'a chargé de procéder à la vente amiable de sa maison et qu'elle lègue la totalité de la somme à l'association, cette somme devant être placée sur un support financier, et les arrérages du placement devant servir à la constitution de bourses d'études supérieures au bénéfice d'élèves méritants.

Il ajoute que l'opération est complexe, le notaire ayant demandé si l'association était habilitée à recevoir un legs. Ainsi des courriers ont été adressés à la Préfecture puis à la Direction départementale des finances publiques de l'Yonne pour demander la reconnaissance d'intérêt général permettant à l'association de bénéficier de ce legs.

A ce jour, au motif que l'association fonctionne pour un cercle restreint de personnes, elle n'a pas été reconnue d'intérêt général et n'est donc pas habilitée à recevoir de legs testamentaire.

Nous réfléchissons à une demande de rescrit fiscal.

Maintenant la cotisation est de 25€

Le président suggère de poursuivre :

- **les aides aux projets** en soutenant particulièrement les projets innovants.
- **la recherche d'économies dans les dépenses** d'impression et d'envoi du bulletin (poste majeur de dépenses)
ainsi que de la "Lettre Infos" transmise depuis cette année par voie télématique à tous les adhérents ayant une adresse mail,
en mettant dans le Bulletin les résumés de certains comptes rendus de voyages, et en affichant l'intégralité des récits sur le site,
- **la mise en ligne sur le site** de toutes les informations utiles et susceptibles d'augmenter le nombre de visiteurs,
- **améliorer la visibilité de l'association dans les établissements.**

Il souligne la nécessité de trouver des personnes disponibles pour rejoindre le CA.

■ **Approbation à l'unanimité du rapport d'orientation**

2) Budget prévisionnel et répartition des subventions présenté par J. GARNIER :

Dépenses :	5530,00 €
Recettes :	4167,00 €
Déficit :	1363,00 €

Globalement nous maintenons les Aides aux Etablissements : 2800€ tout en augmentant légèrement les aides aux sorties scolaires du Collège 700€ au lieu de 500€ et en diminuant un peu les aides aux DCI désormais : 400€ pour le Lycée, 200€ pour le Collège et 200€ pour le prix Lecture.

■ **Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel**

IV. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

ETAIENT RENOUEVABLES : Pascal BRENDEL, Marie-Rose DUPUY et Jean-Yves GUILLAUME.

DEMISSIONNAIRE : Pierrette HEUZE

Aucune candidature ne s'étant présentée parmi les membres présents, les postes restant vacants pourront être pourvus en cours d'année comme le prévoient les statuts.

Sont élus à l'unanimité, trois sortants:

Pascal BRENDEL, Marie-Rose DUPUY et Jean-Yves GUILLAUME.

V. PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS :

La parole est donnée à M. GERMAIN, nouveau principal, qui présente le Collège en insistant sur certains points ;

- Effectif des élèves : 490
- Effectif des personnels : 70 dont 40 professeurs (10 nouveaux).
- Effectifs par classe : peu chargées entre 21 et 25 élèves
- Classe UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivant) lauréate au festival des courts métrages scolaires de l'Yonne.
- Résultats : 85% au BEPC : en progression.

Il remercie chaleureusement l'Association pour son aide.

La parole est donnée à M. VATINET pour la présentation du Lycée, 2^{ème} Etablissement du département :

Il donne quelques chiffres en augmentation : 1760 élèves à la rentrée 2017, 1650 en 2016 et 1585 en 2015 - 169 professeurs.-

18 classes de secondes générales et technologiques (454 élèves) : 16 classes à 24 élèves, 2 à 31, pas d'augmentation du nombre d'élèves par classe.

Campus à l'américaine sur 8ha.

Accent mis sur l'aspect sécuritaire : 16 caméras de vidéo surveillance installées, modalités d'entrée et de sorties des jeunes revues.

Filières nombreuses et variées du CAP à Bac +5 spécialement pour la filière automobile.

Formation en alternance avec contrats de professionnalisation en lien avec le Greta.

Gilbert Portal rappelle que des conférences ont été organisées auparavant au lycée par l'intermédiaire de l'Association, et pourraient être reconduites, le Proviseur confirme les besoins de professionnels notamment pour les filières technologiques.

Le Président remercie les chefs d'Etablissements.

VI. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

La prochaine Assemblée Générale se tiendra au Collège Marie Noël le samedi 6 Octobre 2018 à 10H.

La séance est levée à 12h15, pour rejoindre le lieu du repas.

Le Président : Guy ARBOD

La Secrétaire : Ch. DAVAUD